



**A tous les arbitres seniors  
A tous les ARC**

Le Grand Coudret  
100, rue du Dr.Jean  
17100 SAINTES  
Tél : 05.46.93.66.80  
@ : 2217000@handball-france.fr

## **LES REMBOURSEMENTS DES FRAIS D'ARBITRAGE AUX ARBITRES**

### **A) Si vous arbitrez un match en Championnat 17 seniors :**

A1 - Les frais de déplacement : (suivre la grille club à club)

Kilomètres Aller-Retour x 0,31 €uros

**Sauf pour les arbitres licenciés CD (domicile / club du recevant)**

A2 - Les indemnités d'arbitrage :

Excellence M et F : 26 €

Honneur M et F : 23 €

1<sup>ère</sup> Division M et F : 23 €

-18 ans M et F : 19 €

Coupe 17 M et F : 26 €

Coupe 17 : -18 ans M et F : 19 €

### **B) Si vous arbitrez 2 matches en Championnat 17 seniors au même gymnase :**

B1 - Les indemnités d'arbitrage :

Voir tableau ci-dessus x 2 matches

Ex 1 : 2 matches d'excellence :  $26 \times 2 = 52$  €

Ex 2 : 1 match d'honneur + 1 match d'excellence :  $23 + 26 = 49$  €

B2 - Les frais de déplacement :

Une seule indemnité kilométrique est à facturer au club recevant

Ex : 1<sup>er</sup> match : indemnités Aller

2<sup>ème</sup> match : indemnités Retour

-----  
Total : 1 seule indemnité A / R suivant la grille Club à Club

### **C) Si vous arbitrez 2 matches de Championnat 17 seniors sur 2 sites différents le même jour :**

C1 - Les indemnités d'arbitrage : Idem B1

C2 - Les frais de déplacement, pour être le plus clair possible, voici un exemple :

Ex : match A Surgères / Aunis à 18 H } Arbitre de Royan désigné  
match B Courçon / Ré à 21 H }

1<sup>ère</sup> feuille de frais de déplacement (à Surgères)  
Remboursement km Royan - Surgères : Aller  
Remboursement km Surgères - Courçon : Aller

2<sup>ème</sup> feuille de frais de déplacement (à Courçon)  
Remboursement km Courçon - Royan : Retour

Donc l'arbitre sera indemnisé sur les km Aller / Retour, réellement effectués (ainsi les 2 clubs ne seront pas lésés pour la péréquation).

Nous allons vérifier les indemnités reçues depuis le début de l'année par les arbitres, et s'il y a lieu, des réajustements seront demandés.

La CDA 17 reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Saintes, le 18 Janvier 2013

Cordialement,

Président de la CDA 17  
Patrick GAUTIER